

## Mesures sanitaires

### Un congrès en toute sécurité

Votre congrès vous accueillera dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires conformes aux mesures gouvernementales en vigueur.

A l'entrée du Palais des Congrès de Dijon, il vous sera demandé de présenter chaque jour un pass sanitaire valide.

### Qu'est-ce que le Pass Sanitaire ?

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation papier ou numérique (via l'application TousAntiCovid) d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :



**La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :**

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) > dernière injection réalisée avant le 23 septembre 2021
- 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) > dernière injection réalisée avant le 2 septembre 2021
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection) > dernière injection réalisée avant le 23 septembre 2021

OU



**Présenter une attestation apportant la preuve d'un test négatif de moins de 72h (PCR ou antigénique)**

Attention à la date du prélèvement : votre test ne couvrira pas peut être pas la totalité des 3 jours du congrès. Vous devrez donc réeffectuer un test.

OU



**Présenter une attestation apportant la preuve d'un test positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois**

**Toute preuve non certifiée avec un code QR lisible par TousAntiCovidVerif sera systématiquement refusée.**

Merci de respecter les gestes barrières pendant toute la durée du congrès

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



- 

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- 

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 

Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- 

Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée
- 

Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
- 

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- 

Eviter de se toucher le visage
- 

Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures
- 

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- 

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)